



Les vérités de la religion chrétienne

La chute de l'homme et le péché

1. Dieu a créé l'homme dans un état d'innocence
2. L'homme déchet de cet état d'innocences en mangeant du fruit défendu
3. Ce premier péché eut des suites funestes à l'égard d'Adam, de sa femme et de sa postérité
4. Que nous apportons tous la corruption du ventre de nos mères
5. Que nous commettons tous les jours des péchés
6. On pèche en ne faisant pas ce qu'il faut faire et ce que Dieu nous commande
7. On pèche en pensées
8. On pèche en paroles
9. On pèche par ses actions
10. Ceux qui ont péché contre le Saint-Esprit ne doivent point attendre de pardon
11. La peine du péché c'est la mort
12. L'homme est si corrompu de lui-même, qu'il ne peut faire aucun bien sans la grâce de Dieu

1. Dieu a créé l'homme dans un état d'innocence

« Dieu créa l'homme à son image » (Gn 1.27).

Voyez chapitre 5, article 4.

« Dieu a fait l'homme droit, mais ils ont cherché beaucoup de détours » (Ec 7.29).

Dieu avait fait l'homme et la femme dans une parfaite innocence; mais l'un et l'autre ne se contentant pas de l'état où Dieu les avait mis, ont voulu s'élever plus haut qu'ils ne devaient, et ils se sont mis dans l'esprit de vaines pensées, qu'ils pourraient être semblables à Dieu, et qu'ils auraient une connaissance infinie du bien et du mal.

2. L'homme déchet de cet état d'innocences en mangeant du fruit défendu

« La femme voyant que l'arbre était bon à manger, et que son fruit était beau, etc., prit du fruit, et en donna aussi à son mari, qui était avec elle, lequel en mangea » (Gn 2.6).

Satan, sous la forme d'un serpent, ayant représenté à Ève qu'elle ne devait point craindre la mort, en mangeant du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, qu'au contraire leurs yeux seraient ouverts, et qu'ils seraient comme des dieux, Ève se laissa éblouir par un tel discours, et ayant jugé par la beauté du fruit, que le serpent ne la trompait pas, et que peut-être elle n'avait pas compris la pensée de Dieu, mangea malheureusement de ce fruit, et elle en présenta à son mari, qui n'était pas présent à

l'entretien qu'elle avait eu avec le serpent; et Adam, par complaisance pour sa femme, et par un vain désir d'être semblable à Dieu, viola comme Ève le commandement de son Créateur.

3. Ce premier péché eut des suites funestes à l'égard d'Adam, de sa femme et de sa postérité

« Et Dieu dit à sa femme : J'augmenterai beaucoup ton travail, et ta grossesse, tu enfanteras en travail les enfants. Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé du fruit de l'arbre, que je t'avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de toi. Tu en mangeras en travail, tous les jours de ta vie. Et elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe des champs. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en terre; car tu en as été pris. Tu es poudre, et tu retourneras en poudre » (Gn 3.16-18).

On trouve dans le chapitre de la Genèse tout ce qui arriva après la chute de nos premiers parents; mais il paraît par les versets 11 et 12, de ce chapitre, et d'autres :

- a. Que la femme fut condamnée à porter des enfants avec peine, et à les mettre au monde avec de grandes douleurs, et à faire dépendre ses désirs de son mari, qu'elle avait détourné du service qu'il devait à son Dieu.
- b. Que l'homme fut condamné à gagner son pain, par son travail; et à retourner dans la poudre dont il avait été pris, c'est de mourir.
- c. Que la terre fut maudite à cause de ce péché; et qu'au lieu quelle aurait porté du fruit en abondance, sans que l'homme se fatiguât beaucoup à la cultiver, elle ne lui voulut plus rien donner, qu'il ne l'eût comme acheté, avec beaucoup de peine.

« Comme par un seul homme le péché est entré au monde, et par le péché, la mort; ainsi la mort est parvenue sur tous les hommes, parce que tous ont péché » (Rm 5.12).

Adam a causé deux grands maux au monde, le péché et la mort; et quoiqu'il péchât seul avec Ève sa femme, cependant tous les hommes ont été soumis à la mort, à cause de ce péché, parce que sa désobéissance étant la rupture de l'Alliance que Dieu avait traitée avec l'homme, tant pour lui que pour sa postérité, son crime est devenu le crime de tous les hommes, et tous sont censés avoir péché en lui.

« Par une seule offense, la faute est venue sur tous les hommes en condamnation. Par la désobéissance d'un seul, plusieurs ont été rendus pécheurs » (Rm 5.18-19).

Un seul homme, en désobéissant au commandement de Dieu, a fait que tous ceux qui ont communion avec lui, et qui tirent de lui leur origine, sont coupables avec lui; comme l'obéissance d'un seul homme Dieu, savoir Jésus-Christ, procure à tous ceux qui croient en lui la rémission de tous leurs péchés.

« En Adam, tous meurent » (1 Co 15.22).

Nous sommes morts en Adam, parce que par son péché il nous a soumis à la mort, et parce qu'il nous a communiqué la corruption et le péché, dont les gages sont la mort; comme nous sommes vivifiés en Christ, en deux manières, parce que par sa justice et son obéissance il nous a mérité la vie, et parce que par son Esprit il nous la communique.

4. Que nous apportons tous la corruption du ventre de nos mères

« *J'ai été conçu en iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché* » (Ps 51.7).

Ce n'est pas depuis quelques jours seulement, ou depuis quelques années que j'ai été souillé de péché, je l'ai apporté du ventre de ma mère; j'y ai été conçu et formé, et c'est de cette source impure que sont sortis tant de péchés que j'ai commis ensuite.

« *Ce qui est né de la chair est chair* » (Jn 3.6).

Ce qui procède d'une nature souillée et corrompue est charnel, et souillé, et il a par conséquent besoin d'être régénéré, pour avoir communion avec Dieu, et entrer dans son Royaume. Telle qu'est la condition du principe, telle est la condition de tout ce qui en descend; comme donc, parce que l'Esprit est un principe surnaturel et spirituel, ce qui en procède est spirituel et surnaturel; de même, parce que la chair est un principe corrompu, tout ce qui est en nous est aussi corrompu.

5. Que nous commettons tous les jours des péchés

« *Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous* » (1 Jn 1.8).

Si nous disons que nous sommes parfaits, ou si nous exténuons¹ trop nos péchés; nous nous faisons une malheureuse illusion; et cette illusion est d'autant plus dangereuse que nous nous croyons parfaits, nous ne reconnaissons pas assez le besoin que nous avons de la grâce de Dieu et nous ne faisons pas les progrès que nous devrions faire dans la sainteté. D'ailleurs, nous mentons, car l'Écriture, l'expérience de tous les siècles, et l'aveu de tous les saints nous prouvent que nous ne sommes pas sans péché.

6. On pèche en ne faisant pas ce qu'il faut faire et ce que Dieu nous commande

« *Tout arbre qui ne fait de bons fruits sera retranché* » (Mt 3.10).

Tout homme (que l'Écriture compare à un arbre) qui ne fait pas de bonnes actions, c'est-à-dire des œuvres qui procèdent d'un bon principe et qui tendent à une bonne fin, quand même il n'en ferait point de mauvaises, doit s'attendre aux malheurs éternels.

« *Le serviteur qui fait la volonté du maître, et qui ne la fait pas, sera battu de plus de coups* » (Lc 12.47).

¹ Exténuer : atténuer, affaiblir, diminuer [Dictionnaire de l'Académie française. 1694, 1762].

On est beaucoup plus coupable quand on pêche contre ses lumières, parce qu'on pêche volontairement et contre sa conscience, que quand on pêche par ignorance; cependant, et celui qui fait la volonté, et celui qui ne la fait pas, parce qu'il n'a pas daigné s'instruire, seront battus.

« Celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas pêche » (Jc 4.17).

S'il y a souvent du péché à ne pas faire ce qu'on doit, même quand on l'ignore, il y en a surtout à ne pas faire le bien qu'on doit faire, et qu'on sait (Jn 9.41; 15.24).

7. On pêche en pensées

« Quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis adultère avec elle dans son cœur » (Mt 5.28).

Un homme qui a des désirs illicites à l'égard d'une femme est regardé de Dieu, qui sonde les cœurs, comme si cet homme avait exécuté ses mauvais desseins, parce qu'en effet il les exécuterait, s'il avait pu, ou si la crainte ne l'avait retenu.

« Du cœur sortent les pensées malignes » (Mt 15.19).

C'est du cœur que procèdent toutes ces mauvaises pensées que nous avons contre Dieu, et contre notre prochain, qui nous rendent coupables devant cet Être suprême, à qui les secrets des cœurs ne sont pas cachés.

8. On pêche en paroles

« Or je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront faite. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles » (Mt 12.36-37).

Nous ne rendrons pas seulement compte, au jour du jugement, des mauvaises actions, et des mauvaises paroles, mais encore des paroles inutiles; non seulement de celles qui marquent un fond de corruption qui est en nous, mais encore de celles qui ne servent, ni à avancer la gloire de Dieu, ni à édifier nos prochains, ni au bien de nos familles, ni au délassement de nos esprits. Nous serons absous ou condamnés, selon nos paroles, ainsi c'est à nous à régler notre langue, et à en retrancher l'usage inutile et criminel. La langue sert au salut ou à la condamnation.

9. On pêche par ses actions

« Les œuvres de la chair sont manifestes, adultère, paillardise, souillure, insolence, idolâtrie, empoisonnement, inimitiés, querelles, dépits, courroux, querelles, divisions, hérésies, envies, meurtres, ivrogneries, gourmandises, et les choses semblables à celles-là, dont je vous prédis, comme aussi j'ai prédit que ceux qui commettent telles choses n'hériteront point le Royaume des cieux » (Ga 5.19-21).

Ce sont là les malheureuses productions de la chair, c'est-à-dire de cette partie corrompue qui est en nous; et il n'est pas possible que ceux qui commettent de telles actions, et qui ne s'en repentent pas, puissent avoir part au salut éternel.

10. Ceux qui ont péché contre le Saint-Esprit ne doivent point attendre de pardon

« Je vous dis que tout péché et blasphème sera pardonné aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné, ni en ce siècle, ni en celui qui est à venir » (Mt 12.31).

Il n'y a point de péché, quelque atroce qu'il soit, qui ne soit pardonné lorsqu'on s'en repent véritablement, excepté le péché contre le Saint-Esprit, qui est une réjection malicieuse, et un entier reniement, s'il est permis de parler ainsi, des vérités de l'Évangile qu'on a crues, accompagné de mépris, de haine, et le plus souvent, de persécution; mais toujours joint avec une impénitence finale. Ce péché ne sera jamais pardonné.

« Car si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés. Mais une attente terrible de jugement, et la ferveur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. Si quelqu'un avait méprisé la loi de Moïse, il mourait, sans miséricorde, sur le témoignage de deux ou de trois. Combien pires tourments, pensez-vous, que méritera celui qui aura tenu pour profane le sang de l'Alliance, par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de grâces? » (Hé 10.26-27).

Ceux qui n'ont pas connu Jésus-Christ, quoiqu'ils aient commis beaucoup de péchés, en peuvent espérer le pardon, en croyant en lui; mais ceux qui ont connu ce divin Sauveur, et qui ont su quelle est la vertu de son oblation, s'ils viennent à le rejeter et à l'abandonner, ne doivent espérer aucun pardon, parce qu'il n'y a point de sacrifice pour expier ce péché. Quand on a péché contre le Père, on peut en obtenir le pardon, en croyant en celui qui en a fait l'expiation. Quand on a péché par ignorance contre le Fils, il y a pardon encore, pourvu qu'on ne persévère pas dans son incrédulité. Mais quand on renonce au sacrifice de Jésus-Christ, après l'avoir connu, par l'illumination de l'Esprit, c'est un péché qui ne sera jamais pardonné; parce qu'il n'y a plus d'autre sacrifice à attendre. Il n'y a pour eux à attendre qu'un terrible jugement et qu'un feu ardent, qui doit brûler éternellement les contempteurs de l'Évangile, sans les consumer.

Et c'est avec justice, car si celui qui avait violé la loi de Moïse, par mépris, quand il en était convaincu par deux ou trois témoins, subissait la peine de mort, sans aucune miséricorde, quoique la loi que Moïse serviteur de Dieu donnait était une ombre des choses futures. Quels tourments ne doivent pas attendre ceux qui traitent le Fils de Dieu, avec autant de mépris, que s'ils le foulaient à leurs pieds, qui tiennent pour une chose profane et inutile à leur salut, le sang de la Nouvelle Alliance, dont ils ont reçu les signes dans les sacrements, par lesquels ils avaient été consacrés à Dieu, et qui font cette injure au Saint-Esprit, que d'accuser de mensonge le témoignage qu'il a rendu de la vérité de l'Évangile.

11. La peine du péché c'est la mort

« Le salaire du péché, c'est la mort » (Rm 6.23).

La mort est le salaire que mérite le péché; c'est la solde que doivent attendre ces soldats, qui combattent sous les enseignes du démon, contre Dieu; et non seulement la mort corporelle, mais aussi la mort éternelle.

« Les méchants s'en iront aux peines éternelles » (Mt 25.46).

L'éternité des peines est aussi certaine que l'éternité des récompenses. C'est ce que doivent attendre des gens qui ont offensé une majesté infinie, et qui l'ont offensée en tant de manières, et qui l'offenseront éternellement.

12. L'homme est si corrompu de lui-même, qu'il ne peut faire aucun bien sans la grâce de Dieu

« Toutes les pensées du cœur de l'homme ne sont que mal en tout temps » (Gn 6.5).

Moïse ne dit pas seulement que quelques pensées sont mauvaises, mais toutes; il ne dit pas seulement qu'elles sont mauvaises, mais qu'elles ne sont que mal; il ne dit pas qu'elles le sont quelquefois, mais en tout temps; il ne dit pas seulement cela avant le déluge, mais après (Gn 8.21).

« Or l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie; et il ne les peut entendre, parce qu'elles se discernent spirituellement » (1 Co 2.14).

L'homme qui n'a point été éclairé par l'Esprit de Dieu ne comprend pas les choses qui sont spirituelles, que l'Esprit de Dieu nous révèle; les préjugés dont il est aveuglé, et ses passions font qu'il regarde les mystères comme des extravagances. Il ne peut les comprendre; il ne comprend pas l'excellence des choses spirituelles au-dessus des choses corporelles. Il n'acquiesce pas à ce que la parole de Dieu dit, et il ne règle point sa vie sur cette parole.

« Le mauvais arbre ne saurait faire de bons fruits » (Mt 7.18).

Comme un mauvais arbre, de sa nature, ne saurait produire de bons fruits, s'il n'est changé par la toute-puissance de Dieu; de même, l'homme qui est conçu en péché ne saurait, par ses propres lumières, faire aucune œuvre agréable à Dieu, s'il n'est fait un homme nouveau par la grâce.

« Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure au cep, ni vous aussi, si vous ne demeurez en moi » (Jn 15.4).

Comme le sarment n'a point le principe du suc et de la vie en soi, mais il la tire du cep avec lequel il est joint, de sorte que séparé de ce cep, il ne saurait porter aucun bon fruit de lui-même, de même, vous n'avez point en vous le principe de vie et de sanctification; vous tirez tout ce que vous en avez de moi, en qui vous avez été entés; et hors de moi, vous ne sauriez faire aucune bonne action.

« *L'affection de la chair est inimitié contre Dieu; car elle ne se rend point sujette à la loi de Dieu, et aussi elle ne peut* » (Rm 8.7).

Toutes les affections, les pensées, les désirs qui procèdent de la corruption de notre nature, sont contraires à la volonté de Dieu, et lui font la guerre, en sorte qu'il paraît qu'il y a une inimitié entre ces deux choses. Dieu, qui est le Souverain maître du monde, veut que la chair se soumette à lui et lui obéisse; mais la chair se rebelle et ne veut pas obéir. Et non seulement elle ne veut pas, mais même elle ne peut vouloir, tant sa corruption est grande et invétérée.

« *Non que nous soyons capables de nous-mêmes de penser quelque chose, comme de nous-mêmes; mais notre capacité est de Dieu* » (2 Co 3.5).

Non seulement nous ne saurions, par nos propres forces, nous acquitter dignement des fonctions du saint ministère; mais nous sommes même incapables d'avoir une bonne pensée. Toutes nos pensées naturellement sont tournées du côté du monde; mais c'est Dieu qui nous rend capables, et d'avoir de bonnes pensées, et de les exécuter. Et c'est lui aussi qui nous orne des dons nécessaires pour être ministres du Nouveau Testament.

« *Lorsque nous étions morts en nos fautes, Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ* » (Ép 2.5).

Lorsque nous étions privés de la vie de la grâce, qui consiste dans la sainteté, et que nous n'avions pas plus de mouvements pour le ciel, que n'en a un mort pour les choses de la terre, Dieu nous a donné une nouvelle vie par son Esprit, et c'est avec Jésus-Christ, non seulement, parce que la vie que Dieu nous donne est semblable à celle que Jésus-Christ a reçue en sortant du tombeau; non seulement parce qu'il y a une si grande liaison entre notre divin Chef et ses membres, qu'on peut dire que Dieu nous a vivifiés, lorsqu'il a tiré son Fils du tombeau, mais encore parce que c'est la résurrection de Christ qui nous procure cette vie.

Bénédict Pictet, pasteur et professeur de théologie

Les vérités de la religion chrétienne. Édition 1711.

L'auteur (1655-1724) a été pasteur réformé à Genève et professeur de théologie à l'Académie de Genève.

Mis en caractères modernes par Pierre Thierry Benoît et révisé par Paulin Bédard (2016).

www.ressourceschretiennes.com



Cet article est du domaine public.